

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un protocole Etat - Régions en faveur des formations sanitaires et sociales : des mesures trop imprécises pour les futur·e·s professionnel·le·s paramédicaux.

A Montrouge, le 22/03/2022,

Le 14 Mars 2022, le Gouvernement a publié un communiqué de presse qui aborde le **nouveau protocole** établi entre l'État et les Régions sur les **formations sanitaires et sociales**. Plusieurs thématiques y sont abordées telles que : la plateforme d'entrée dans l'enseignement supérieur, l'intégration universitaire, l'évaluation des terrains de stages...

Les fédérations étudiantes signataires de ce communiqué saluent la prise de conscience du gouvernement. En effet, les étudiant·e·s alertent depuis plusieurs années sur ces sujets primordiaux **affectant les conditions de vie et d'études des étudiant·e·s des formations sanitaires et sociales**.

Nous réaffirmons notre volonté d'une collaboration de l'ensemble des acteur·rice·s pour le volet de **l'évaluation des stages** qui est prônée depuis plusieurs années par certaines fédérations étudiantes. Une proposition réelle de **plateforme nationale d'évaluation des lieux de stage** permettant toujours la démarche d'amélioration de la condition et de la qualité de la formation des étudiant·e·s doit être entendue. Les problématiques liées à la réalisation **des stages** (indemnités, logement, transport...) doivent également être **considérées et revalorisées pour chaque filière et appliquées sur chaque territoire..**

Le besoin de personnel au sein des services de santé et plus généralement du système de santé n'est plus à démontrer. En solution, le gouvernement propose l'augmentation des quotas dans les formations sanitaires et sociales. Nous tenons à émettre un **point de vigilance** sur cette augmentation et des conséquences qui en découlent : encadrement des étudiant·e·s (enseignant·e·s, formateur·rice·s et professionnel·le·s en stage), financement des formations, adaptation des locaux... Cette augmentation doit se faire en fonction des **besoins de chaque filière** et de chaque **des territoires en concertation avec les acteur·rice·s concernées**.

Ce nouveau protocole, en apparence force d'initiatives et d'engagement pour les formations sanitaires et sociales, manque encore cruellement de transparence sur les formations concernées mais aussi et surtout sur les moyens alloués et leur répartition entre les filières et les territoires.

Nos fédérations se réunissent pour collaborer avec les acteur·rice·s de ce nouveau protocole dans un **but commun** : l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiant·e·s **d'aujourd'hui et sur les prochaines années**.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	<p>Mathilde PADILLA Présidente de la FNESI presidence@fnesi.org 06.40.81.65.09</p>
	<p>Sophie HEULLE Présidente de la FNEO presidence@fneo.fr 06.99.63.01.11</p>
	<p>Maxime BERNARD Président de la FNEK presidence@fnek.fr 06.67.28.26.40</p>
	<p>Aline RAYER Présidente de la FFE presidence@ffe.org 06.84.90.99.42</p>
	<p>Thomas NICOLLE Président de la FNEP president.fnep@gmail.com 06.82.74.66.56</p>
	<p>Charly HUET Vice Président chargé de l'Enseignement Supérieur de l'UNAEE vp-enseignementsup@unaee.org 06.85.65.40.10</p>

